

Communiqué de presse

L'État et la Banque des Territoires renforcent leur soutien aux territoires ruraux

Mirecourt, le 20 juin 2025 – Le Premier ministre, en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité et Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires ont signé aujourd'hui à Mirecourt, un protocole de partenariat d'une durée de trois ans pour accompagner le développement des territoires ruraux. Par cet accord, la Banque des Territoires s'engage aux côtés de l'Etat à soutenir les projets locaux dans des domaines clés : développement économique, entrepreneuriat, logement, valorisation des ressources naturelles et agricoles, ainsi qu'un meilleur accès aux services publics et privés de proximité.

Un engagement renforcé en faveur de la ruralité

La Banque des Territoires, dans la continuité de ses engagements dans les programmes Petites Villes de Demain, France Ruralités et Villages d'Avenir, mobilise ses moyens financiers et ses expertises pour répondre aux enjeux de cohésion territoriale, de transition écologique et de dynamisation économique.

En 2023 et 2024, 1,25 milliard d'euros de prêts et d'investissements ont été alloués aux territoires ruraux, traduisant une hausse significative du soutien financier sur cette période.

« Cet engagement aux côtés de l'Etat, s'inscrit pleinement dans la stratégie de la Banque des Territoires, qui vise à renforcer la cohésion sociale et à soutenir les territoires dans leur transformation écologique et économique. » déclare **Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires** qui ajoute « En mobilisant tous nos leviers d'intervention, ingénierie, prêt et investissement, nous allons intensifier notre action au plus près de territoires ruraux. Grâce au réseau constitué par les Villages d'Avenir, notre volonté est d'accompagner concrètement les élus et les porteurs de projets pour faire émerger des solutions durables et adaptées aux réalités locales »

Un partenariat basé sur la mise en œuvre de 7 grandes actions, dont :

- **Le soutien à l'essor de l'entrepreneuriat en ruralité** : 10 M€ mobilisés par la Banque des Territoires en fonds propres pour atteindre les objectifs de 15.000 bénéficiaires accompagnés en ruralité et de 2500 créations/reprises d'entreprise en ruralité.
- **L'accompagnement au maintien et au développement du commerce** ; via des offres de conseils, des prises de participation au capital de sociétés à impact et un soutien à des opérateurs locaux. Mais aussi par un accompagnement de projet de requalifications de l'immobilier commercial et 20 M€ d'investissement consacré au développement de l'intervention d'une quinzaine de foncière dans les secteurs ruraux et 2 M€ de crédit d'ingénierie pour la réalisation de leur projet.
- **La production et la rénovation des logements** ; en aidant les territoires ruraux à mieux préciser leur stratégie d'aménagement, à renforcer les capacités opérationnelles de production du logement social ou abordable. Cette aide doit aider au développement d'outils d'interventions de type foncières logements dédiés aux milieux ruraux et permettre de développer le soutien en financement de production/rénovation de logements communaux avec la gamme de prêts du fonds d'épargne.

- **La préservation et la restauration des ressources naturelles** ; en accentuant l'intervention de la Banque des Territoires dans le grand cycle de l'eau, en renforçant son action dans la préservation de la biodiversité
- **La valorisation des ressources agricoles et alimentaires** ; en poursuivant son effort d'investissement en faveur des systèmes de production agricole et alimentaire (démonstrateurs territoriaux / fonds entrepreneurs du vivant), et en intensifiant son accompagnement aux territoires de montagne.
- **L'accès aux services et à la santé en milieu rural** ; en améliorant l'accès aux services pour l'ensemble des citoyens, en agissant sur le dernier kilomètre pour soutenir les citoyens en grande fragilité et en assurant une équité d'accompagnement pour réduire la fracture territoriale. Cela passerait par le soutien accru aux dispositifs médico-sociaux en territoires ruraux, par un nouveau prêt pour agir dans les déserts médicaux et un soutien au dispositif des médicobus.
- **L'appui et la sécurisation des élus ruraux dans leurs projet locaux** ; en les accompagnant à la réalisation d'analyse financière, mettant à disposition des outils tels que la modélisation financière de leur projet, le programme pluriannuel d'investissement, des appuis renforcés à la recherche de financement et en droit de la commande publique, ainsi que des animations de terrain.

Une gouvernance interministérielle

Le Comité Interministériel aux Ruralités (CIR), garant de la mise en œuvre du plan France Ruralités, assure le pilotage de cette politique publique ambitieuse, visant à améliorer la qualité de vie, la sécurité et l'attractivité des territoires ruraux.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police - nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19

Antoine Pacquier - Antoine.pacquier@caissedesdepots.fr – Tel : 06 86 42 69 58